

# POLITIQUE RSE

---

## RESPONSABILITE SOCIALE DE L'ENTREPRISE

### DESCRIPTION DES ENGAGEMENTS ET OBJECTIFS PRIS EN MATIERE DE RSE – 2018-2021

Bartle a toujours voulu être une société avec un impact positif sur son environnement et son écosystème. Le message des fondateurs va dans ce sens. Il permet de fédérer l'ensemble des collaborateurs et plus largement l'ensemble des parties prenantes du cabinet à suivre ce même chemin.

Que ce soit au sein du cabinet ou dans le cadre de ses accompagnements, Bartle reste conscient de sa responsabilité sociétale et utilise l'ensemble des moyens à sa disposition pour contribuer à l'amélioration des impacts sur la société et à la protection de l'environnement dans un engagement sociétal et environnemental fort.

Bartle réfléchit constamment à l'impact positif que peut avoir son activité sur la société.

Nous sommes convaincus de la valeur ajoutée à long terme de la RSE sur notre performance et celle de nos clients.

bartle

PARIS | 13, RUE DE LIEGE 75009 PARIS  
NORD | 10, RUE DE LA CENSE 59651 VILLENEUVE D'ASCQ

## DES OBJECTIFS FORTS CLAIREMENT INTEGRES AU PROJET D'ENTREPRISE DE BARTLE « B21 »

Bartle a initié une large démarche de co-construction avec ses collaborateurs pour définir ses grands axes stratégiques à horizon 2021, dont l'un d'entre eux est « l'empreinte sociétale ». Ce message fort est un engagement commun partagé par les équipes.

Le projet d'entreprise à horizon 2021 sur lequel nous allons revenir juste après, appelé « B21 », intègre les notions de responsabilité sociétale et environnementale de Bartle, en cohérence avec les objectifs stratégiques « business » du cabinet.

Il comprend des axes de développement et des objectifs structurants pour Bartle tels que l'écosystème « greentech », la labellisation de la démarche RSE, l'emploi de personnes en situation de handicap, l'impact sur l'environnement, l'insertion, le mécénat de compétences et conseil « pro bono », l'égalité femme-homme, etc. Les collaborateurs sont allés plus loin lors d'un séminaire interne dédié à la RSE et aux actions à mener afin de prioriser les actions de la feuille de route.

La présente politique RSE est construite en suivant 5 axes directeurs qui sont :

- La gouvernance,
- Les collaborateurs/trices,
- La collectivité,
- L'environnement,
- Les clients

Ces grands axes sont déclinés dans nos actions de manière à aborder et adresser tous les aspects RSE de Bartle, en lien avec son actualité et ses valeurs.

## UN ENGAGEMENT ET UNE DEMARCHE CLAIRS DANS LA PRATIQUE DE NOTRE METIER



Bartle est d'ailleurs devenu, début 2019, un **cabinet de conseil certifié B-Corp et rejoignant ainsi la communauté B-Corp** et a changé la structure de ses statuts pour inscrire son engagement.



Bartle soutient le **Global Compact** et s'engage ainsi à intégrer dans sa démarche RSE – et à aligner sa stratégie – sur **les 10 grands principes universels des Nations Unies** concernant : les Droits de l'Homme, l'Environnement, les normes Internationales du Travail, la lutte contre la corruption et les **17 Objectifs de Développement Durable**.

Ces engagements offrent à Bartle une trame de réflexion et une structure référence permettant de construire sa démarche et de fixer des objectifs cohérents.



En plus des engagements des Nation Unies, Bartle s'est engagé pour la diversité en signant la **Charte de la Diversité** qui offre également un cadre de référence pour faire évoluer ses pratiques et améliorer ses comportements.

Bartle a inscrit ses engagements au cœur de son ADN en procédant à la modification de ses statuts pour y intégrer les notions de respect et maîtrise des impacts sur son environnement.

### Contacts :

Maxime Dupont : [mdupont@bartle.fr](mailto:mdupont@bartle.fr)  
Clara Million : [cmillion@bartle.fr](mailto:cmillion@bartle.fr)

## LE MOT DES FONDATEURS

La responsabilité sociale et environnementale a toujours été dans notre ADN depuis la création de Bartle en 2005.

Notre impact sur l'environnement dans son ensemble a toujours été une préoccupation pour nous dans notre aventure entrepreneuriale, dans le choix de nos partenaires, de nos clients, de nos collaborateurs.

Nous avons toujours eu à cœur de nous inscrire et d'évoluer au cœur d'un écosystème d'entrepreneurs, de jeunes et de moins jeunes, d'entreprises grandes et moins grandes où les valeurs dominantes sont toujours le respect, la bienveillance, l'entraide et bien d'autres.

Aujourd'hui, avec plus de 90 collaborateurs et une croissance très forte (nous serons rapidement plus de 100), il est temps pour nous de prendre un peu de recul sur le chemin parcouru et de nous projeter vers un avenir où l'enjeu sociétal est encore plus présent, dans le respect de l'environnement et de la collectivité.

Force est de constater que la RSE est parfois un accessoire de communication chez certains ; chez Bartle nous en avons fait un des 6 axes stratégiques de notre plan d'entreprise, co-construit avec nos collaborateurs et nous l'avons inscrit jusque dans nos statuts.

Le message est fort et en dit long sur la motivation des consultants à suivre cette trajectoire. Nous avons depuis lancé un certain nombre d'actions concrètes et même organisé un de nos deux séminaires annuels sur le sujet, un **Cercle de la Transformation** a été dédié et **nous avons intégré la communauté B-Corp !**

**La route reste encore longue, certes, mais nous prenons l'engagement ici, par le biais de cette politique générale, de toujours mettre les questions d'impacts sur la société et sur l'environnement dans l'équation de nos décisions et de réfléchir à des manières de rendre à la société et au tissu économique local ce qu'ils nous ont tant apporté depuis la création de Bartle en 2005 !**



**Max-Hervé Dujardin**  
*Associé fondateur*



**Patrick Nicolle**  
*Associé fondateur*

# LES ENGAGEMENTS DE BARTLE

## GOUVERNANCE

### MISSION ET IMPLICATION

L'impact social et environnemental est souvent pris en compte par Bartle dans son action au quotidien, son activité et ses interactions.

Le cabinet a récemment modifié ses statuts pour y intégrer les notions de responsabilité sociale et environnementale et s'orienter un peu plus vers une « entreprise à mission », au sens de la loi PACTE. Cette démarche inscrit, un peu plus profondément dans l'ADN Bartle, la prise en considération des impacts sociaux et environnementaux.

**Nous fixons un certain nombre d'objectifs à atteindre dans le cadre de notre projet d'entreprise « Bartle 2021 »** que nous détaillerons en fin de document. Ces objectifs s'intègrent dans un processus de structuration fort, autour d'indicateurs définis et en co-construction.

### RESPONSABILITE ET ETHIQUE

La gouvernance en est un pilier fort, vers une organisation Bartle qui se veut plus transparente, mieux représentée, avec un contrôle financier optimal, éthiquement responsable, un actionariat lisible et connu des collaborateurs, le tout encadré par des mesures juridiques en assurant la protection. Les instances de gouvernance de Bartle permettent également de s'inscrire dans cette démarche : les collaborateurs sont évalués par un comité d'évaluation regroupant un panel composé des managers, directeurs et associés, la direction prend les orientations stratégiques après des réunions en COOPS ou COLEAD (réunissant managers, directeurs et associés) après avoir bien souvent consulté l'ensemble des collaborateurs (comme par exemple pour la construction du projet d'entreprise « B21 »)

La mission de Bartle en est modifiée et s'inscrit dans un ensemble plus large et une nouvelle communauté. Nous avons pour cela, en plus d'un règlement intérieur général, une charte éthique Bartle ainsi qu'un code de conduite du consultant.

**Bartle s'engage à conserver cette approche de la transparence, de lisibilité, de clarté vis-à-vis de toutes ses parties prenantes et que l'éthique reste un élément fondateur et central.**

## COLLABORATEURS/TRICES

### POLITIQUE RH

Bartle a rédigé une politique RH présentant toutes ses actions en matière de ressources humaines. Cette politique a vocation à donner une ligne directrice quant à la qualité de vie des collaborateurs Bartle, les dispositions pour le recrutement, le respect de la diversité, la formation, etc.

Une équipe RH est en charge de la définition et de cette stratégie et de son déploiement, ainsi que de la formation et l'accompagnement des carrières des collaborateurs.

### INDEMNITES ET SALAIRES

Avec une croissance forte, Bartle a un besoin constant et grandissant de ressources. La nature de l'activité oblige Bartle à intégrer un panel d'outils de rémunération très compétitif sur un marché où la concurrence est rude et où les consultants sont extrêmement sollicités.

Les salaires sont attractifs, avec un système de prime qui récompense l'ensemble des salariés à aussi bien sur leur performance en tant que consultant que sur leur implication sur des projets internes ; avec également un accord d'intéressement et une participation.

L'ensemble des postes sont proposés en CDI afin de pérenniser et fidéliser les collaborateurs. Les stagiaires recrutés le sont dans un désir de transformation du stage en poste à long-terme, c'est le cas de nombreux de nos collaborateurs.

**Le cabinet s'engage à offrir les meilleurs traitements à ses collaborateurs, à favoriser la parité, renforcer la mixité sociale et mettre en place des mesures pour attirer les talents issus de minorités.**

## MANAGEMENT ET CARRIERE

Au-delà de la seule rémunération, Bartle offre un cadre de management bienveillant, avec une forte prise en considération du collaboratif, de la co-construction, du vivre ensemble, de l'entraide.

Tous nos collaborateurs s'inscrivent dans un système de mentorat, suivi par les ressources humaines. Ce système de mentorat permet d'accompagner le collaborateur dès son arrivée, dans une relation de coaching (choix de carrière, projets internes, posture de consultant, évaluations avec les managers, problèmes éventuels à gérer, etc.). Le respect de l'adéquation vie privée / vie professionnelle est également suivi avec attention, avec notamment des dispositions mises en avant de flexibilité du travail (télétravail, souplesse sur la prise de congés, etc.).

Notre approche en co-construction fait que les collaborateurs sont à l'origine directe du plan d'entreprise « B21 », avec des canaux d'expression réguliers (séminaires, points mensuels, disponibilité des associés, etc.) pour en discuter.

**Bartle prend acte et continuera à placer ses collaborateurs au centre de l'équation, à renforcer sans cesse ses indicateurs de prise en compte des considérations et les accompagner tout au long de leur parcours.**

## ENVIRONNEMENT

### CONSOMMATION ET PEDAGOGIE

L'activité de Bartle n'est pas polluante comme peuvent l'être certaines industries. Néanmoins, la pollution « numérique » doit être prise en considération, ainsi que la pollution propre aux métiers du service telles que celles liées à l'impression (papier, encre), la connectivité (fournisseur d'accès internet, serveurs, etc.) et aux déplacements clients.

Le cabinet désire réaliser un diagnostic de son impact environnemental, réduire ses impressions papiers, sensibiliser ses clients et ses collaborateurs sur les gestes à adopter pour respecter l'environnement et minimiser son empreinte. Des projets sont en discussion pour changer de fournisseur d'énergie, d'entreprise qui héberge nos serveurs, etc.

**Bartle se doit de définir des indicateurs et d'instaurer un suivi régulier de consommation. Le cabinet doit revoir en permanence ses pratiques internes ainsi que réfléchir à un levier pédagogique auprès de ses fournisseurs et clients (ex. : charte fournisseurs, tarifs verts, sensibilisation client, etc.)**

### RECYCLAGE

Bartle n'est pas beaucoup confronté à la pollution par son activité mais peut tout de même réduire son impact déjà faible sur les questions de recyclage de consommables et fournitures, gestion des déchets, etc.

Bartle propose des solutions de recyclage du papier et des cartouches d'encre, des capsules de café, etc. **Bartle s'engage à continuer cette démarche de recyclage et à identifier des axes d'améliorations pour aller plus loin dans le suivi des consommations et la prévention.**

## COLLECTIVITE

### ENGAGEMENT ET DEVELOPPEMENT LOCAL

Bartle a toujours été proche de son écosystème, avec une orientation vers des acteurs évoluant à proximité, à la fois géographiquement mais surtout idéologiquement. Ces synergies restent un vecteur stratégique fort et s'inscrivent parfaitement dans le plan d'entreprise « B21 » et dans la démarche RSE amorcée par le cabinet.

Bartle emploie à proximité, consomme à proximité, s'entoure de compétences à proximité et produit ses services à proximité ; tout ça dans un souhait de développement du tissu économique et sociétal local.

**Bartle s'engage à continuer à développer son écosystème, à privilégier des acteurs de proximité, à pérenniser et développer les « cercles » créés il y a quelques années.**

### DONATIONS ET DIVERSITE

De nombreuses initiatives de donations ont été identifiées par les collaborateurs et sont venues enrichir la réflexion sur les axes stratégiques à suivre en matière de RSE pour des outils de donations, directs ou moins directs.

Bartle a ainsi réalisé une première collecte de vêtements professionnels à destination de personnes éloignées de l'emploi en vue de préparer un entretien d'embauche.

**Bartle s'engage à enclencher de nouvelles démarches concrètes de dons et à lancer les actions de mécénat de compétences ou de journées solidaires, de conseil pro bono, ainsi qu'une réflexion sur une partie de ses revenus directs alloués en dons à des œuvres caritatives ou associations.**

La diversité a toujours été un marqueur fort de Bartle, avec des consultants issues de différents horizons (Espagne, Pays-Bas, Maroc, etc.) et forts de

parcours diversifiés sur le plan scolaire (ingénieurs, commerciaux, universités, etc.) ou celui de leur précédente carrière.

**Bartle maintient sa dynamique de diversité et va réfléchir à proposer des actions de captation de ces talents riches et favoriser la mixité sociale.**

## CLIENTS

Bartle n'est pas positionné sur un marché intervenant directement auprès de populations en difficulté, n'a pas la prétention de faire une activité caritative, mais une activité commerciale.

L'activité du cabinet est essentiellement orientée B2B auprès d'entreprises publiques ou privées qui répondent néanmoins à des enjeux de transformation et de mutation très grands.

Ces enjeux nécessitent un accompagnement rapproché et bienveillant pour leur permettre de réagir, de sauver des emplois, de pérenniser des sites d'activités, d'optimiser leur gestion et assainir leurs opérations, leur santé financière et leur solidité structurelle.

Le cabinet tentera d'aller plus loin avec une implication directe de ses clients en finançant, avec Bartle, des projets solidaires d'associations et des donations à des œuvres caritatives.

Bartle réfléchira également à l'intégration d'un tarif « green » dans ses propositions commerciales afin de responsabiliser les clients au moment de pondérer les offres reçues et d'intégrer un marqueur fort à leur prise de décision.

**Bartle s'engage à sensibiliser ses clients, avec pédagogie et par des marqueurs forts à définir en interne, à horizon 2021. Le rôle des cercles et autres actions de pédagogie et de sensibilisation sont des marqueurs forts.**

# OBJECTIFS RSE INTEGRES AU PROJET D'ENTREPRISE 2018-2021

Le projet d'entreprise à horizon 2021 de Bartle appelé « B21 » comprend 6 axes stratégiques, dont un est l'empreinte sociétale. Ce plan a été construit par les collaborateurs invités à s'exprimer et à formaliser des idées qui ont été ensuite débattues et figer dans le Plan.

Cette branche stratégique a été discutée en interne, a été l'objet d'un séminaire permettant de construire un vivier d'objectifs dont nous présentons ici les principaux. Nous en ferons un état d'avancement dans le rapport annuel RSE, dont la première version est un des objectifs à court-terme (clôture 2019). L'échéance prévoit la date d'amorce du projet et la date de stabilisation avec un objectif évident de pérennisation à long-terme et de développement.

Thème	Action	Détail des actions envisagées	Echéance
Gouvernance	<i>Labélisation B-Corporation</i>	Obtenir le label B-Corp afin de valider notre démarche RSE et s'inscrire dans une nouvelle dynamique	2018-2019
	<i>Documentation Rapport RSE</i>	Préparer et animer une politique RSE, une charte éthique, etc. afin de produire un premier exemplaire de « rapport annuel RSE » dès 2020	2019-2021
Collaboratrices Collaborateurs	<i>Bien-être au travail</i>	Développer le bien-être au travail avec des actions extra-professionnelles	2019
	<i>Baromètre collaborateur</i>	Analyser le bien-être collaborateurs et prévenir les risques psycho-sociaux via un baromètre défini permettant d'identifier les points faibles, les alertes, fidéliser les collaborateurs et attirer les profils	2020
	<i>Accompagnement des carrières</i>	Favoriser l'accompagnement des carrières et les formations individualisées afin de faire émerger les profils et offrir des perspectives d'épanouissements à chacun.	2020
	<i>Marque employeur</i>	Développer la marque employeur de Bartle interne et externe	2020-2021
	<i>Diversité</i>	Définir des actions permettant de favoriser la diversité, l'accès à l'emploi, etc.	2020
Collectivité	<i>Conseil pro bono</i>	Réaliser les premières missions de conseil <i>pro bono</i> et pérenniser la dynamique	2019-2020
	<i>Journées solidaires Mécénat de compétences</i>	Offrir la possibilité de réaliser au moins une journée solidaire par an et structurer la démarche de mécénat de compétences	2020-2021
	<i>Partenariats Offre commune</i>	Nouer des partenariats au sein de notre écosystème et avec des organisations qui nous ressemblent : startups, think tank,	2019-2020



		entreprises, recherche, événements communs, etc.	
	<i>Relations fournisseurs</i>	Définir et administrer une charte d'engagement à respecter et mettre en place un système de feedback pour nos contractants et fournisseurs locaux	2020
<b>Environnement</b>	<i>Diagnostic environnemental</i>	Lancer une phase de diagnostic de nos impacts pour en définir de bons indicateurs à suivre et à diffuser auprès de nos clients : achats, consommation, transports, etc.	2019-2020
	<i>Implication client</i>	Proposer aux clients un pricing « responsable » avec un mark-up intégralement reversé à des associations partenaires, œuvres caritatives ou qui financeront des projets solidaires chez Bartle, un prix de l'innovation positive, etc.	2020-2021
<b>Clients</b>	<i>Pédagogie client</i>	Sensibiliser et faire de la pédagogie auprès de nos clients avec des comportements à privilégier	2020-2021
	<i>Promotion des activités à impacts</i>	Définir les modalités de financement et organiser un Prix « à impacts » permettant de récompenser des organisations, startups et associations ayant des activités à impacts positifs.	2020
	<i>Cercle de la Transformation</i>	Tenir un Cercle de la Transformation dédié à la RSE et en faire un rendez-vous privilégié	2019-2020

## DOCUMENT

Auteur	Maxime Dupont	Date	23/04/2019
<b>INFORMATIONS</b>			
Nom du document	Bartle - Politique RSE 2018-2021		
Client	Interne		
Version :	1.0		

## HISTORIQUE DES VERSIONS

VERSION	AUTEUR	COMMENTAIRE
<b>1.0</b>	MDUP	Version Initiale